

(ii) L'Europe de 1992

Les réunions du SCCI constituent une excellente occasion pour la Commission de faire le point sur les mesures prises pour la réalisation du marché unique. Elles permettent aussi au Canada d'informer la Commission des moyens qu'il prend pour aider l'industrie canadienne à tirer parti des possibilités offertes par l'Europe de 1992 et à résoudre les difficultés posées par cette échéance.

(iii) L'ALE et les obstacles interprovinciaux au commerce

De la même façon, le SCCI constitue l'occasion pour le Canada de décrire les incidences de l'Accord canado-américain de libre-échange sur ses intérêts industriels et sur ceux de la CE. Le Canada a également fait le point de la situation en ce qui concerne l'élimination des obstacles interprovinciaux au commerce.